

**Projet d'ordre du jour**

Le 29 août 2022 à compter de 18h30

Salle 5 du Centre administratif du CSSRL

**APPRENONS ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN !**

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M. Tchernof (SG)	2 min	I
5. Période de questions	M. Tchernof (SG)	5 min	I
6. Rapport de la présidente du CA	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I
7. Rapport du président du comité de parents	M. Yaun (Président)	5 min	I
8. Rapport de la direction générale : 8.1 Suivis au procès-verbal du 13 juin 2023 8.2 Rentrée 2023-2024 8.3 <a href="#">PEVR 23-27</a> 8.4 <a href="#">Modification du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence</a>	M <sup>me</sup> Nicol (DG)	25 min	I I I D
9. Rapport du secrétaire général : 9.1 Appel de candidatures aux postes vacants (2) <i>Personnel professionnel et membre issu du milieu communautaire, sportif ou culturel</i> 9.2 Formulaire à compléter ( <i>apparentés et déclaration d'intérêt</i> ) 9.3 Élection des officiers : (président(e) et vice-président(e)) 9.4 Élections aux comités du CA	M. Tchernof (SG)	20 min	A  I D D
10. Rapport de la direction des ressources financières: 10.1 Régime d'emprunts par marge de crédit	M. Johnson (DRF)	20 min	D
11. <a href="#">Ordre du jour de consentement</a> 11.1 Procès-verbal de la séance du 13 juin 2023 11.2 Contrat de transport scolaire - Transfert  <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question où à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, M. Nicolas Tchernof par courriel <a href="mailto:sg@cssrl.gouv.qc.ca">sg@cssrl.gouv.qc.ca</a>. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>	M <sup>me</sup> Nicol (DG)	5 min	D
12. Dates des prochaines rencontres	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I
13. Levée de l'assemblée	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)		D
14. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I